



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Envoyé en préfecture le 21/03/2024

Reçu en préfecture le 21/03/2024

Publié le 21/03/2024



ID : 040-200039253-20240319-DEL2024CC190302-DE

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-neuf mars à neuf heures trente, le comité syndical du Syndicat Mixte de rivières du Marensin et du Born, dûment convoqué le douze mars deux mille vingt-quatre, s'est réuni en session ordinaire, au siège du syndicat mixte de rivières du Marensin et du Born au 204 rue de Fresnes - ZA du Percq - 40260 Linxe, sous la présidence de M. Jean MORA.

Identifiant : DEL2024CC190302

PRESENTS : M. Jean MORA, M. Jean-François LASTECOUCERES, Mme Martine GASTON, Mme Nadine JOUSSELIN, M. Daniel BIREMONT, M. Jean-Claude CAULE, M. Didier CLAVERY, M. Marc GAILLARD, M. Pierre LAPEYRE, M. Jean-Louis DEVERAT

EXCUSES : M. Sébastien LABAT, M. Jean-Jacques LEBLOND, M. Jean-Louis BARRERE, M. Thierry GALLEA

ABSENTS : Mme Aline MARCHAND

M. Jean-François LASTECOUCERES est élu secrétaire de séance.

Membres en exercice : 15 Présents : 10 Absents : 1 Excusés : 4

Pouvoir : 0

OBJET : Approbation du compte administratif du SMRMB pour l'exercice 2023

M. Jean-François LASTECOUCERES, est élu président de séance pour le vote du compte administratif 2023. M. Jean-François LASTECOUCERES demande au Président en exercice, M Jean MORA, de bien vouloir quitter momentanément la séance à l'issue de la lecture afin de procéder au vote :

M. François LASTECOUCERES propose d'entériner les résultats de clôture de l'exercice 2023 du budget du Syndicat mixte de rivières du Marensin et du Born :

Le Comité syndical, après en avoir délibéré :

- constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

INVESTISSEMENT :

<u>Dépenses :</u>	Prévu :	818 952.17 €
	Réalisé :	685 600.03 €
	Reste à réaliser :	3 765.00 €
<u>Recettes :</u>	Prévu :	818 952.17 €
	Réalisées :	526 915.37 €
	Restes à réaliser :	33 866.80 €

FONTIONNEMENT :

<u>Dépenses :</u>	Prévu :	629 890.94 €
	Réalisé :	376 552.38 €
<u>Recettes :</u>	Prévu :	629 890.94 €
	Réalisé :	639 005.67 €

RESULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE :

<u>Investissement :</u>	- 158 684.66 €
<u>Fonctionnement :</u>	262 453.29 €
<u>Résultat global :</u>	103 768.63 €

- reconnaît la sincérité des restes à réaliser,
- vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Monsieur le Président est chargé en ce qui le concerne de l'exécution de la présente délibération et est autorisé à signer toutes les pièces concernant la présente délibération.

ADOPTÉ :

à l'unanimité des membres présents

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme SYNDICAT MIXTE DE RIVIERES

Le Président,

Jean MORA

DU MARENSIN ET DU BORN